

Entre les branches

Année 12, no 1, Février 2018

Les Glissades Familiales de Saint-Sylvestre

11e édition



Venez glisser en famille ou entre amis sur des pistes qui offrent une vue magnifique sur les montagnes de St-Sylvestre.

C'est un rendez-vous au bout de la rue Delisle de St-Sylvestre (rue près de l'église).

Programmation

Vendredi 2 février 2018

19h00 à 22h00: Glissades sur pistes

éclairées

20h00 à 2h00: Soirée disco sous la tente

22h15: Feux d'artifices

Entrée: **5\$** par glisseur de 5 ans et plus.

Samedi 3 février et Dimanche 4 février 2018

11h00 à 16h00: Glissades

13h00 à 15h00: Tire sur la neige (5\$ par

personnes) à volonté

Entrée: 10\$ par glisseur de 5 ans et plus. Apportez vos équipements de glisse! Le port du casque est recommandé pour les enfants.

Stationnement GRATUIT pour toute la fin de semaine!!!

Entrée gratuite pour les non-glisseurs!

Notre mascotte officielle Syl-Glisse sera sur place!

Disponible sur place toute la fin de semaine:

- Parc d'amusement pour les enfants
- Musique et animation
- Casse-croûte et rafraichissements sous une tente chauffée
- Toilettes chauffées
- Grand stationnement à proximité
- Remontées traditionnelles avec tracteurs et sleighs





Pour informations 418-596-2384

http://st-sylvestre.org/



Municipalité



La municipalité de Saint-Sylvestre demande des soumissions pour les équipements suivant:

GÉNÉRATRICE année 1973, de marque Winco, 6000 Watts, moteur 13 forces en excellente condition.

POMPE incendie 1981 de marque Tohatsu, 500 gallons minute, pompe moteur 2 temps, 50 HP, vient avec boyau et crépine. Joint d'étanchéité défecteux, ne répond plus aux normes incendie.

Ces équipements sont vendus tel que vu. Il sera possible de les voir le mardi 13 février 2018 entre 19 h 30 et 20 h 30 à la caserne incendie.

Des soumissions devront être déposées au bureau de la municipalité dans une enveloppe cachetée portant la mention "Soumission pour équipement" et ce avant 15 heures le 1^{er} mars 2018. L'ouverture des soumissions s'effectuera immédiatement après l'heure de dépôt de celle-ci le jour même. La municipalité prendra sa décision finale lors de la séance du conseil du 12 mars. Le paiement de l'équipement devra être fait à la municipalité avant la prise de possession de celui-ci. Pour information communiquez avec M. Gilles Chabot au 418-596-3113.

LIVRES

Une nouvelle tarification a été établie pour les livres du 150^e et 175^e de Saint-Sylvestre. Vous pouvez vous procurer ces volumes au prix de \$ 25.00 chacun et ce jusqu'à épuisement de l'inventaire.

SEMAINE DE RELÂCHE

Veuillez prendre note que la municipalité n'offrira pas cette année de service de garde ou des activités lors de la semaine de relâche, soit du 5 au 9 mars.



EOLIENNES

Boréa Construction a quitté le territoire de Saint-Sylvestre le 22 décembre dernier. C'est la compagnie Siemens qui prend le relais pour effectuer les travaux mécaniques et électriques à l'intérieur des éoliennes. Il y a 26 éoliennes sur 46 de fonctionnelles. Les conditions

météorologiques des dernières semaines n'ont pas été favorables à l'avancement des travaux.

La mise en service du parc éolien Mont Sainte Marguerite, avec Hydro Québec, est prévue pour la fin janvier. Il se peut qu'il y est guelques jours de retard, c'est toujours la météo qui contrôle l'évolution de ce projet.



EMPLOI D'ÉTÉ POUR ÉTUDIANT pour le Terrain de Jeux été 2018

Moniteur(trice) (14 ans et +) (3 postes) Durée : 6 à 8 semaines du 25 juin au 16 août 2018

Responsable (18 ans et +) (1 poste) Durée 8 à 10 semaines du 11 juin au 16 août 2018

Aide responsable (18 ans et +) (1 poste) Durée 8 à 10 semaines du 11 juin au 16 août 2018

Une formation de base est prévue. Il est fortement recommandé de la suivre. Vous avez jusqu'au 8 mars 2018 pour poser votre candidature. Veuillez apporter votre curriculum vitae au bureau municipal, par courriel à munisylvestre@hotmail.com. Pour toutes autres informations, contactez la municipalité au 418-596-2384.

Organismes

Club FADOQ

Vendredi le **9 février** (attention au changement de date), au local, à 19 h, rencontre des membres du club. Après la réunion régulière, nous soulignerons la St-Valentin.

Baseball-poche inter-paroissial, jeudi le 15 février au centre multifonctionnel. Inscription à partir de 18 h 30.

Nous vous attendons en grand nombre pour ces deux activités.

FERMIÈRES

Réunion mensuelle le 6 février à 13h30. Après la lecture des procès-verbaux, nous ferons une assemblée récréative. Nous sortirons les jeux de cartes ou autres jeux si vous désirez nous les faires connaître. Nous couronnerons une valentine, alors le rouge sera à l'honneur dans vos vêtements et dans les desserts.

CHEVALIERS DE COLOMB

Réunion mensuelle le mardi 13 février à 20h00 à St-Patrice. Vos conjointes sont les bienvenues. À cette occasion on soulignera la St-Valentin.

MOT DU CLUD DES MONTAGNARDS

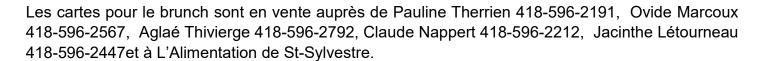
La direction ainsi que le tout le personnel du Resto-Bar du Club des Montagnards remercient sincèrement toutes les personnes qui encouragent la restauration locale.

Ce fût un plaisir de vous servir en 2017 et nous espérons vous revoir en grand nombre en 2018!!

À METTRE À VOTRE AGENDA

La fin de semaine des sucriers est de retour

- □ Le 2 mars avec le tournoi de 500
- Le 4 mars avec la messe des sucriers à l'église de Saint-Sylvestre Suivi d'un brunch des sucriers et gala d'amateurs au centre multifonctionnel



Au profit de l'Église de St-Sylvestre.

*** Avis à nos producteurs du secteur de la route de Moulin et du rang Beaurivage***
Nous aurons besoin de sirop pour la confection de la tire. Si vous désirez en offrir pour l'occasion.
Communiquez avec M. Michel St-Hilaire au 418-596-2252.



LIONS LA GUIGNOLÉE



C'est samedi le 2 décembre que les membres du Club Lions de St-Sylvestre, aidés de bénévoles et de jeunes, ont procédé à la collecte de la guignolée pour les jeunes de notre communauté. Entre 9 h et midi, ils ont amassé la somme de 3 700\$ qui servira à aider les jeunes dans le besoin.

Un GROS merci aux généreux donateurs et aux commanditaires qui nous ont supportés.

LA FÊTE AU FOYER

Comme à chaque année, les membres du Club Lions de St-Sylvestre ont organisé une fête de Noël pour les résidents du CHSLD de St-Sylvestre.

Au programme, de la musique, des consommations et surtout le Père Noël et sa fée des neiges. Tous ont grandement apprécié cette visite.





LE SOUPER DES ENFANTS À L'ÉCOLE

Les membres du Club Lions de St-Sylvestre ont offert un souper aux enfants de l'école L'Astrale lors de leur dernière journée d'école de 2017.

Des membres du Club et des compagnons et compagnes ont fait le service. Ce fut une activité fort appréciée des jeunes avant les vacances de Noël.



Veuillez prendre note que la semaine du

28 janvier au 2 février inclusivement

Les bureaux de la Coop seront fermée

Merci de votre compréhension **La direction**

Bibliothèque La Rencontre

Mot de notre bibliothèque 'La Rencontre'

Premièrement, un gros mea culpa bien sincère pour la confusion créée pendant le temps des Fêtes quant à l'ouverture de la bibliothèque. Les aléas de l'hiver ont fait que la bénévole ne pouvait pas sortir de sa cour les 24 et 28 décembre ©.

Kelly Huot et Nicole Midani sont les gagnantes de notre tirage de Noël. Dans la catégorie enfant, Kelly a reçu un bas de Noël bien garni, et Nicole, dans la catégorie adulte, un certificat-cadeau du Relais des Montagnards. Félicitations!

Même en-dehors des heures d'ouverture, nous pouvons dorénavant rapporter nos livres en toute sécurité car nous avons une vraie chute à livres! Le panneau d'ouverture est une gracieuseté de Gilbert Bilodeau (Soudures Beaurivage); Mario Lemieux (Entrepreneur) s'est occupé de son installation.

La bibliothèque 'La Rencontre' est située au 824, rue Principale, et est ouverte les dimanches de 10h00 à 11h30, et les jeudis de 19h00 à 20h30.



SOUTIEN AUX PROCHES AIDANTS

OFFRE DE BÉNÉVOLAT

Vous êtes une personne de confiance, motivée et avez le goût d'aider ?

Lien-Partage est à la recherche de citoyens qui aimeraient donner de leur temps pour :

- apporter une présence rassurante à une personne en perte d'autonomie.
- rendre visite à des personnes âgées isolées.

Lien Partage



REMERCIEMENTS

Toute l'équipe du service incendie de St-Sylvestre vous remercie de votre encouragement

lors du souper spaghetti du 20 janvier dernier.

À l'occasion de cette soirée, la brigade à souligner les 32 années de service de monsieur André Bilodeau comme pompier volontaire. Merci André pour ton dévouement et ton implication durant toutes ces années.

Tous les profits de cette soirée serviront à l'achat d'équipements afin d'améliorer la sécurité de la population de St-Sylvestre.

Merci Beaucoup et à l'an prochain!

Votre équipe du service incendie

418-387-3391

Passe-Partout avec mon enfant

AVIS IMPORTANT AUX PARENTS D'ENFANTS DE 4 ANS

Votre enfant aura 4 ans avant le 1^{er} octobre 2018
Il est enfin admissible à Passe-Partout!

La période d'inscription au Programme Passe-Partout se tiendra du 29 janvier au 2 février.

Veuillez vous présenter au secrétariat de votre école avec le certificat de naissance (grand format), le numéro de carte d'assurance-maladie de votre enfant et une preuve de résidence.



UN MOT DE LA DIRECTION DE L'ÉCOLE L'ASTRALE

Par souci de transparence envers les parents et la communauté de St-Sylvestre, voici quelques chiffres concernant les prévisions de notre clientèle étudiante pour les années à venir.

Clientèle de la maternelle à la 6e année

2017-2018 : 81 élèves 2018-2019 : 78 élèves 2019-2020 : 64 élèves 2020-2021 : 60 élèves

Clientèle projetée en maternelle

2017-2018 : 6 élèves 2018-2019 : 7 élèves 2019-2020 : 5 élèves 2020-2021 : 11 élèves 2021-2022 : 5 élèves

Au niveau de la maternelle, il faut savoir qu'il est obligatoire d'avoir un minimum de 6 élèves afin qu'un groupe soit officialisé par le ministère.

Enfin, la situation est sensible et préoccupante. Toutefois, je tiens à rassurer toutes les personnes se sentant concernées que cette situation affectera l'organisation des groupes sûrement, mais l'école n'est aucunement en péril. Un comité réunissant représentant du conseil municipal, fondation l'Astrale, conseil d'établissement et équipe-école verra le jour afin de travailler en partenariat sur un projet rassembleur.

Site internet de la municipalité

Nous vous invitons à prendre connaissance de notre nouveau site internet www.st-sylvestre.org et à nous soumettre vos commentaires, vos idées ou même y apporter des corrections.

Le nouveau site est en ligne depuis un mois, de petits ajustements sont à faire ou à améliorer. S.V.P. soumettre le tout à a.paquet@st-sylvestre.org

Budget 2018

Les membres du conseil ont adopté le 19 décembre dernier un budget au montant de \$ 2 306 035.

venus		<u>Dépenses</u>	
Taxes :	1 422 805 \$	Administration	417 000 \$
Paiement tenant lieu		Sécurité publique	219 718 \$
de taxes	20 000 \$	Réseau routier	803 136 \$
Transfert :	425 460 \$	Hygiène du milieu	117 897 \$
Services rendus	36 070 \$	Remb. Dette	135 618 \$
Droits et intérêts	35 700 \$	Immobilisation	417 000 \$
Autres revenus	366 000 \$	Autres dépenses	195 666 \$
	2 306 035 \$		2 306 035 \$

Pour les trois prochaines années, les membres du conseil désirent maintenir le <u>même taux total de taxation</u>. Lors de votre prochain compte de taxes, qui sera envoyé vers la mi-février, vous retrouverez un montant à payer similaire à l'année dernière, <u>si vous n'avez pas eu de modification de valeur.</u>

Voici le règlement de taxation pour l'année 2018 :

Règlement # 109-2017

Règlement définissant les taux de taxation pour l'année 2018

Le taux de taxe est fixé pour chaque cent dollar d'évaluation imposable conformément au rôle en vigueur au 1^{er} janvier 2018

Article 1

Taxe foncière générale	\$ 0.85232
Police	\$ 0.08015
Taxe égout pour tous	\$ 0.007598

Égout utilisateur \$ 216.72 / logement

Article 2

Ordure:

Résidence	\$ 135.00 / logement
Ferme	\$ 180.00 / ferme
Chalet	\$ 75.00 / chalet
Conteneur	\$ 500.00 / an
Bacs supplémentaires	\$ 50.00 / bac

Le ou les bacs supplémentaires seront facturés de la façon suivante :

Résidence	1 bac accepté	2 ^e et suivant \$ 50 de plus/bac
Ferme	2 bacs acceptés	3 ^e et suivant \$ 50 de plus/bac
Commerce	2 bacs acceptés	3 ^e et suivant \$ 50 de plus/bac

Article 3

Fosse septique :

Résidence: \$75.00 / logement chalet: 37.50 / chalet

Article 4

Le paiement des comptes de taxes dépassant \$ 300.00 pourront être fait en 6 versements égaux aux dates suivantes : 15 mars 1^{er} mai 1^{er} juin 1^{er} juillet 1^{er} septembre 1^{er} octobre

Article 5

Le taux d'intérêt applicable pour le retard des paiements de taxes est fixé à 18 % par année, que les intérêts moins de \$ 5.00 soient annulés après le versement final du mois d'octobre.

Pour toutes questions au sujet de la taxation, veuillez communiquer au 418-596-2384 aux heures de bureau habituelles.



Formation PDSB

Principes de déplacements sécuritaires pour les bénéficiaires (personnes à risque de chutes)

> par Mylène Dion, formatrice en santé, consultante et conférencière



 Où : À la Salle municipale de Saint-Patrice-de-Beaurivage (535, rue Principale, Saint-Patrice-de-Beaurivage)

QUAND: le mercredi 14 mars 2018 de 13h00 à 16h00

POUR QUI : Ouvert à toutes personnes qui désirent apprendre des techniques permettant le déplacement d'un proche en perte d'autonomie de façon sécuritaire et ce, sans blessure.

Formation offerte gratuitement par le RPAL

Inscription obligatoire au 1-833-728-266
PLACES LIMITÉES!

Au plaisir de vous y voir!

L'équipe du Regroupement des personnes aidantes de Lotbinière







Prenez rendez-vous avec votre conseiller dès maintenant et profitez d'un accompagnement personnalisé pour vos épargnes.

Date limite pour cotiser au REER: 1° mars 2018

418 387-5456 desjardins.com/reer Suivez-nous sur ■



À cause de circonstances hors de contrôle, nous demandons que les articles pour le mois de mars, nous soit transmis pour le 15 février.

Passez ce délai, nous ne pourrons mettre votre article. Merci de votre compréhension